









RÉPONSE MANAGÉRIALE ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE SÉNÉGAL

A IDENTITE

Projet	Prg DGD 2017-2021sénégal			
Code	OS 1 : SN-BE-BCE_KBO-0415627875-PROG2017-2021-OS1-2018 OS 2 : BE-BCE_KBO-0432503697-PROG2017-2021_senegalOS2_PS_2018			
Objectif concerné	OS 1 ULB-C: Les populations rurales améliorent leur sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle, en particulier les femmes et les plus vulnérables, par une gestion durable des ressources naturelles. (Résilience accrue face aux aléas climatiques et à la dégradation des sols). OS 2 Eclosio: Les ménages ruraux des zones de Dialakoto, Diossong et Mont Rolland développent des modèles d'exploitations familiales durables économiquement, socialement, écologiquement) intégrant les initiatives économiques des jeunes et des femmes.			
Date évaluation	Octobre – Novembre 2019			
Evaluateur	Sen Consult			
Date réponse	31/01/2020			
Auteurs réponse	Anne Depret, Thierry Decoster, Simon Ntab, Ramata Sy, Cybill Nion-Prigent, Christophe Goossens			

RESUMÉ В

Comme le souligne l'évaluateur, l'organisation d'un atelier commun de réflexion rassemblant les partenaires du futur programme sera nécessaire pour clarifier le concept Agroécologie pour UNI4COOP, ce que recouvre ou non, ce concept et son champ d'application. Il pourrait aussi être l'occasion de questionner les différentes pratiques, de les mettre en perspective, ce y compris avec celles par exemple des acteurs du réseau « Task Force Agroécologie ». L'atelier pourrait également être l'occasion d'exploiter et de partager les résultats des différentes recherches en cours (notamment celles réalisées au sein de la plateforme innovation agroécologique mise en place par Eclosio) ou encore d'initier d'autres recherches ou études par exemple autour de la question de comment atténuer les facteurs discriminatifs que sont par exemple l'accès à l'eau et à d'autres facteurs de production ou encore d'accès à la terre (ayant-droit), ces facteurs étant particulièrement discriminants pour les femmes, les jeunes et les moins nantis.

La question liée à la dimension holistique de l'agroécologie pourrait aussi y être abordée. Comment mieux intégrer l'agroécologie dans les systèmes d'exploitation existants? Quels sont les comportements et pratiques ancestrales à valoriser?

Enfin, l'atelier pourrait également traiter des facteurs favorisant une dissémination de l'agroécologie la plus efficiente possible.

Cet atelier devrait, ainsi apporter une réponse plus fournie aux questions d'évaluation posées. L'évaluation préconise également de mener un travail d'harmonisation du prochain programme commun. La recommandation est louable mais ce travail était prévu et est déjà en cours.

C CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'objectif global de cette évaluation externe à mi-parcours vise une compréhension plus fine des modalités partenariales et à interroger les stratégies prônées et mises en œuvre par les partenaires locaux. Il s'agit de (ré) interroger la **pertinence** de ces choix, notamment compte tenu des besoins et attentes des partenaires et publics cibles mais également compte tenu de leur **durabilité**.

L'évaluation externe doit permettre aux ONG du consortium et à leurs partenaires de mieux comprendre quels sont les processus mis en œuvre, à l'origine des premiers résultats observés ; d'expliciter pourquoi ces approches sont ou non performantes, et dans quelle mesure elles prennent suffisamment en compte les risques et contraintes. Bref, de mettre en lumière ce qui se passe dans la boîte noire afin de mieux étayer nos théories de changement.

Les observations des évaluateurs devront mettre en valeur la contribution de nos partenaires et des bénéficiaires dans l'atteinte des résultats déjà observés.

Les questions posées à l'évaluateur étaient :

Question centrale relative à l'objectif spécifique ULB-Coopération :

Les stratégies, processus et approches méthodologiques des partenaires d'ULB-Coopération APAF Sénégal et ABK visant à l'appropriation et la co-construction de techniques « agri-durables » sontelles **pertinentes** ?

- Les techniques proposées répondent-elles aux problèmes agro-environnementaux et fonciers tels que perçus par les bénéficiaires, dans leurs contextes particuliers ? Par tous et toutes (hommes, femmes, jeunes) ? Attention, il ne s'agit pas de mesurer la pertinence des techniques, mais bien la perception de leur pertinence par les bénéficiaires.
- Les bénéficiaires estiment-ils que les techniques proposées sont sur le point de générer ou génèrent déjà des produits et/ou services susceptibles d'améliorer les revenus, conditions de vie ? Pourquoi ? Dans quels cas ? Par tous et toutes (h/f/j) ?
- Les bénéficiaires estiment-ils que les modalités d'appui favorisent l'appropriation de ces techniques ? Par tous et toutes (h/f/j) ?
- Dans quelle mesure les services offerts par ABK en matière d'accompagnement des activités de production-transformation agricole correspondent-ils à l'attente des bénéficiaires (h/f/j)?

Question centrale relative à l'objectif spécifique Eclosio:

Les modalités de collaboration entre Eclosio et les coopératives COORDID, COORDIM et le groupement UGPF sont-elles perçues comme **pertinentes** pour l'appropriation de la thématique agroécologie au sein des coopératives d'une part et par les bénéficiaires d'autre part ?

- Eclosio a-t-il pris suffisamment en compte les risques et contraintes de l'ensemble des parties prenantes ?
- La co-construction du projet a-t-elle mobilisé le niveau adéquat de décision au niveau des partenaires ? Quelles ont été les modalités de prise de décision lors de l'adoption de l'agroécologie ?

- En quoi l'introduction de pratiques agroécologiques impacte-t-elle positivement et/ou négativement la viabilité économique des coopératives.
- Le fait que les messages de promotion de l'agroécologie soient véhiculés par les techniciens en agroécologie, salariés des coopératives, entraînent-ils des biais au niveau de la compréhension de ces principes par les bénéficiaires ?

Question centrale commune Uni4Coop:

- Eclosio et ULB-Coopération ainsi que leurs partenaires respectifs partagent-ils une même définition en matière d'agroécologie? Quels sont les points communs, les divergences notoires? Ces définitions sont-elles en phase (pertinentes) avec les orientations stratégiques du Sénégal et de la Belgique?
- Les relations partenariales s'établissent-elles selon des modalités comparables ? Les partenaires des deux ONG ont-ils des stratégies similaires ?
- → Se référer aux termes de référence pour plus de détails.

D CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATEUR – EXTRAITS DU RAPPORT

Le premier point d'analyse de la **pertinence** a porté sur la perception que les acteurs ont de l'agroécologie qui est le trait d'union entre les intervenants du programme. Sous ce rapport, il y a une convergence de vue entre Eclosio et ULB-C sur le caractère multidimensionnel de l'agroécologie et de la nécessité d'une approche holistique et systémique à mobiliser pour réussir. Du côté des bénéficiaires, la promotion de l'agroécologie est perçue comme le retour aux pratiques agricoles anciennes abandonnées. Il y a, par contre, des différences entre acteurs sur la définition de l'agroécologie : certains considèrent que l'agroécologie exclut toute possibilité d'utilisation de produits chimiques (COORDID) alors que selon les techniciens de COORDIM, les produits chimiques peuvent être tolérés sous certaines conditions.

La perception des populations bénéficiaires du programme de l'agroécologie considérée comme un retour aux pratiques agricoles anciennes et l'approche du programme de promotion d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles sont compatibles avec les orientations du Sénégal et de la Belgique en la matière.

En ce qui concerne la **pertinence des techniques** par rapport aux contextes agro-environnementaux et fonciers, les modèles d'agriculture durables sous forme d'aménagement de parcelles agroforestières réalisés par APAF sont jugés par les populations comme une solution à leurs deux principaux problèmes à savoir la baisse de la fertilité des sols et la divagation des animaux. Il en est de même du modèle développé par ABK-S dans la zone de Tambacounda composé de périmètres maraichers agroécologiques pour les GIE de femmes et d'exploitations familiales pour les hommes avec à la clé un important volet de renforcement de capacités techniques et organisationnelles. Ce modèle agroécologique est perçu comme une **réponse appropriée** aux différents problèmes vécus par les populations et qui ont pour noms: baisse de la fertilité des sols, divagation des animaux, faible pouvoir économique des femmes et exode rural. Toutefois, dans les deux zones, la question de l'eau reste toujours un sujet de préoccupation ainsi que l'accès des femmes au foncier au niveau de la zone d'APAF.

A la question relative à la capacité des techniques d'agriculture durables promues par ULB-C à travers APAF et ABK-S à induire des **changements dans les conditions de vie des bénéficiaires**, les résultats de l'évaluation montrent deux situations: au niveau de la zone d'APAF où les effets perceptibles sont limités à l'amélioration de la base productive et à l'augmentation du pâturage pour les animaux et au niveau de la zone de Tambacounda avec ABK-S qui a intégré dans son modèle d'intervention l'appui à la production et où des changements sur les conditions de vie des

populations en termes d'augmentation des revenus agricoles et d'amélioration de l'alimentation au niveau des ménages, voire sur la santé des populations avec la consommation de produits bio de meilleure qualité sont en train de se produire. Et les bénéficiaires ont bien apprécié les services d'accompagnement offerts par ABK-S qui leur ont permis non seulement d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi de pouvoir maitriser les techniques agroécologiques qu'ils sont en train d'adopter et d'appliquer dans les exploitations. Toutefois, la mise en œuvre d'un volet appui à la valorisation de la production et à la promotion de l'entrepreneuriat rural qui n'est pas encore effective pourrait avoir comme effet d'amplifier ces changements observés.

En ce qui concerne le modèle d'intervention d'Eclosio composé de deux dispositifs d'appui à la transition agroécologique et aux initiatives entrepreneuriales, les risques et contraintes d'ordre naturel (désastre naturel), concurrentiel, institutionnel (défaut de participation des autorités locales) ont été pris en compte durant la formulation et la mise en œuvre du projet avec entre autres la mise en place de cadres de concertation inclusifs, la diversification agricole avec des CEP grandes cultures et CEP cultures maraichères, la mise en place d'outils de gestion et de financement de l'entrepreneuriat, etc. Mieux, pour obtenir l'adhésion des acteurs à l'agroécologie, le projet MDD a adopté une démarche prudente consistant à travailler avec un noyau de paysans volontaires sur des démonstrations en vue d'entrainer par la suite la masse. Aussi, l'approche méthodologique d'Eclosio en matière d'agroécologie basée sur l'aménagement d'une période de transition offre un cadre propice de changement de comportement et de pratiques pour les acteurs concernés. De plus, les messages de promotion de l'agroécologie véhiculés par les techniciens ne souffrent d'aucun biais lié à leur compréhension par les paysans. Toutefois, le maillon faible du dispositif réside dans la mise à l'échelle de résultats entre paysan-relais à paysan.

En termes de **changement de comportement et de pratiques**, le modèle d'intervention d'Eclosio qui accorde une place de choix aux sensibilisations, à la formation et aux visites d'échanges est en train d'inculquer une prise de conscience environnementale chez les paysans relais, qui de plus en plus, questionnent leurs pratiques quotidiennes par rapport à l'environnement et aux ressources naturelles.

D'un autre côté, l'introduction et la promotion de l'agroécologie pourraient à terme affecter la viabilité financière des coopératives encadrées par Eclosio à savoir la COORDID et la COORDIM qui vont changer de métier en migrant vers la commercialisation des produits bio au détriment des produits chimiques (engrais et pesticides). Mais, certains mécanismes mis en place au sein du programme pourraient aider ces coopératives à traverser sans grand dommage cette période de transition agroécologique. Il s'agit, entre autres, de la bonne gouvernance des coopératives concernées, de l'aménagement d'une période de transition agroécologique, de l'adhésion à l'agroécologie et du leadership des dirigeants des coopératives.

Par rapport aux aspects transversaux du programme relatifs au genre, à l'environnement et à la bonne gouvernance, les constats suivants sont faits :

- Plusieurs actions initiées en matière de genre avec l'élaboration de documents de politique genre par Eclosio et ULB-Coopération, la nomination de référents genre dans certaines équipes de mise en œuvre, l'intégration des femmes dans les organes d'administration et de gestion des organisations partenaires, etc;
- Le financement d'activités au profit des femmes et des jeunes, notamment au niveau des trois zones d'intervention d'Eclosio et d'ABK-S;
- De multiples actions dans le domaine de l'environnement avec l'agroforesterie et l'agroécologie mais aussi des actions de sensibilisation sur les questions environnementales; ces multiples actions ont eu comme effet un changement de comportement et de pratiques vis-à-vis de l'environnement et des ressources naturelles;
- Une différence d'approche entre Eclosio et ULB-Coopération en ce qui concerne la bonne gouvernance; Pour le premier, la qualité de la gouvernance de l'organisation est un critère pour accéder à l'intervention alors que pour ULB-Coopération, une organisation présentant des insuffisances au plan de la gouvernance peut être cooptée et être renforcée au moment de la mise en œuvre.

Pour l'analyse des synergies d'approche et d'actions entre les parties prenantes, l'évaluation a identifié des possibilités de synergies aussi bien au niveau du genre, de l'environnement, du partenariat que de la recherche/action.

→ Se référer au rapport de l'évaluateur pour plus de détails.

E QUALITÉ DU PROCESSUS ET DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Qualité du rapport d'évaluation :

D'une manière générale le rapport définitif a été davantage structuré en référence aux questions d'évaluation posées dans les TDR. Cependant, le lien logique entre les différentes sources d'information consultées pour répondre aux questions, les réponses apportées, les conclusions et les recommandations n'est toujours pas évident. Il est notamment impossible pour le lecteur de pouvoir « refaire » l'exercice évaluatif. Par exemple pour la première question, les évaluateurs auraient pu énoncer les différentes définitions en matière d'agroécologie telles qu'issues des documents, des interviews et observations de terrain ; établir les convergences et différences et dès lors, proposer des recommandations pouvant ouvrir les débats lors des réflexions stratégiques à venir.

La majeure partie des questions relatives à ULB-C, portaient sur la pertinence perçue des bénéficiaires. Il est dommage qu'aucun tableau statistique ou de tendance n'apparaisse alors que 170 personnes ont été interviewées. De plus, aucune information n'a été à ce jour fournie à propos des données récoltées (résultat des interviews, méthode de traitement de ces informations et leur triangulation). Et nous regrettons le manque de désagrégation des données, ce qui nous aurait aidé dans notre analyse.

Globalement, les recommandations sont trop générales et ne nous permettent pas de dessiner des pistes d'action précises et concrètes à court et moyen terme. L'équipe d'évaluateurs, notamment par son expertise économique aurait pu apporter davantage de finesse dans l'analyse réalisée.

Qualité du processus d'évaluation :

Ce chapitre propose des recommandations en vue d'améliorer le processus actuel pour remédier aux constats énoncés ci-dessus.

- Modifier le processus de sélection : explorer une sélection en deux temps :
 - 1) manifestation d'intérêt : sélection deux à trois évaluateurs potentiels sur base de leurs références antérieures et de leur motivation à réaliser l'évaluation, donc une sélection davantage portée sur leur CV.
 - 2) prévoir une séance d'échange avec eux, explicitant nos questions d'évaluation, avant la production d'une note de cadrage qui ferait l'objet d'une sélection définitive de l'évaluateur.
- Faire préciser davantage la méthode de traitement des informations (qualitatives et quantitatives) qui sera utilisée et la triangulation des informations,
- Proposer un canevas de rapport plus structurant.
- → Se référer au rapport « synthèse de l'évaluation ».

F SUITE À DONNER À L'ÉVALUATION

F.1 MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

F.1.1 RECOMMANDATIONS NON RETENUES

N°	Recommandation de l'évaluateur	Argumentation du refus	
	ECLOSIO		
7	Appuyer les organisations partenaires à disposer d'une ferme d'expérimentation et de production agroécologique. Deux possibilités existent: une ferme pour tous les partenaires d'Eclosio et une ferme dans chaque zone. Trois (3) fonctions sont assignées à la : (i) répondre aux besoins en expérimentations et en formations des paysans, (ii) servir de vitrine des bonnes pratiques agroécologiques et de support pour la promotion de l'agroécologie et (iii) fournir des ressources financières additionnelles aux partenaires pour les besoins de leur viabilité financière.	Eclosio ne juge pas cette recommandation pertinente pour l'approche agroécologique qui se veut plus dynamique et qui évolue par rapport aux ressources de l'exploitation et de la dynamique de marché. Cette ferme a un coût financé par le projet et il est très difficile d'en assurer la pérennité; Eclosio a déjà vécu des expériences peu fructueuses sur ces aspects. L'approche CEP bâtie sur le réseau dialogue d'un groupe de pairs est plus pertinente. Nous allons continuer ce type d'activités.	

F.1.2 RECOMMANDATIONS RETENUES TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT

N°	Recommandation de l'évaluateur	Argumentation du la prise en compte
	UNI4	COOP
1	Etablir un calendrier de planification stratégique du prochain programme quinquennal avec plusieurs étapes bien séquencées dans le temps. La mise en œuvre de cette recommandation vise à réfléchir ensemble sur les possibilités de saisir autant que possible les opportunités de synergies d'approche et d'actions à mettre en place entre les acteurs du programme. Pour cela, les étapes suivantes sont proposées : (i) communication des enveloppes financières pour les différents projets et pour chaque partenaire, (ii) conduite de diagnostics participatifs locaux, (iii) consolidation des résultats des diagnostics et élaboration des drafts de projets au niveau d'Eclosio et d'ULB-C, (iv) tenue d'un atelier d'harmonisation et d'élaboration du programme, (v) soumission aux bailleurs pour financement et (vi) tenue d'un atelier de lancement du programme. Cet exercice de planification participative aura aussi pour effet de renforcer les relations et les affinités entre les différents acteurs du programme.	Ce travail avait été décidé bien avant la remise du rapport d'évaluation et est en cours à l'échelle d'UNI4COOP et, ce pour tous les pays. Un travail de cadrage a débuté pour le Sénégal et sera poursuivi pour aboutir à un programme commun harmonisé. Il s'agira de déterminer quels devront être les points d'attention particulier tels que : Nécessité de définir en commun ce que UNI4COOP entend par agroécologie. Notamment par exemple par rapport à - Exclusion ou non de produits chimiques ? - Agriculture saine et respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles ? - Production d'engrais bio/ ou arbres fertilitaires ? Décider dans quelle mesure construire une synergie d'approche. Quelles seraient les dimensions multiples dont il faudrait discuter ensemble et dès lors prendre en compte ? Sur base de la perception que les bénéficiaires ont de l'agroécologie comme ayant des « similitudes avec les techniques ancestrales » comment l'utiliser au mieux dans les méthodes de sensibilisation, de promotion. Organiser un

questionnement de type « recherche-action » sur les pratiques.

L'atelier pourrait également exploiter les diverses recherche-action déjà en cours (le rapport ne les décrit pas) et éventuellement proposer d'autres recherche, études-diagnostic par exemple sur la question de l'accès à l'eau (non abordé dans la partie Eclosio car résolu ? ou pas abordé par les bénéficiaires ou partenaires).

La question relative aux facteurs pouvant favoriser la dissémination de l'agroécologie pourrait également y être associée. Quelles sont les activités à favoriser dans le cadre d'un programme (visites d'échanges entre pairs, selon quelles modalités ? à quel moment ? Quelles sont les modalités les plus porteuses en matière de financement des aménagements nécessaires (clôture, plantules, intrants, etc.). Est-il préférable de travailler à l'échelle des exploitations, communautaires, individuelles ? Comment organiser la co-évaluation des résultats ?

Quels sont les avantages et inconvénients du modèle Eclosio cf p31 du rapport (organisation faîtière/plateforme innovation agroécologique).

Doter le programme d'un document stratégique genre et mettre en place un dispositif institutionnel unifié de mise en œuvre de la politique genre à l'échelle du programme.

La recommandation vise à harmoniser les compréhensions et les pratiques de promotion de l'équité genre, d'optimiser les interventions et d'induire des changements de comportement chez les bénéficiaires. Elle est d'autant plus pertinente qu'il y a une convergence sur plusieurs aspects des politiques genre d'Eclosio et d'ULB-Coopération. Pour les besoins de la mise en œuvre de la recommandation, une étude d'harmonisation des deux documents genre assorti d'une proposition d'un mécanisme institutionnel de mise en œuvre peut être conduite avec l'aide d'un consultant.

Bien que trop générale, UNI4COOP et ses partenaires sont en accord avec cette recommandation.

L'harmonisation pourrait être coordonnée par ENDAPRONAT. Un système de suivi-évaluation initié à l'échelle d'UNI4COOP.

D'une manière plus large, la question de la nondiscrimination d'accès aux techniques agroécologique pourrait être posée et des stratégies mises en place pour y remédier.

3. Mettre en place un réseau regroupant tous les acteurs du programme qui s'activent ou sont intéressés par l'agroécologie (ONG, Organisations partenaires, bénéficiaires, autres intervenants locaux, etc)

Disposer d'un réseau est nécessaire si l'on veut faire et réussir le plaidoyer auprès des décideurs pour la promotion de l'agroécologie au niveau du programme. Le travail de réseautage devra se faire en deux étapes : appuyer et organiser les initiatives actuelles à la base et ensuite mettre en place le réseau. En s'appuyant sur un consultant, le processus de mise en place du réseau suivra les étapes suivantes : (i) choisir une organisation lead qui va impulser le processus, (ii) faire une étude-diagnostic des forces et faiblesses des différents acteurs et évaluer les besoins, (iii) élaborer un document d'orientation et une feuille de route sur la base des résultats du diagnostic et (iv) dérouler,

Partiellement:

UNI4COOP ne souhaite pas créer un réseau mais il s'agirait plutôt d'envisager dans quelle mesure contribuer, participer davantage au réseau préexistant « task force agroécologie ».

suivre et évaluer le plan d'actions. Les expériences de mise en place des deux coopératives du programme peuvent servir et inspirer même ce travail de réseautage. Développer durant la prochaine programmation 4. Il s'agit d'une prise de décision déjà effective pour un volet alphabétisation fonctionnelle. le partenaire ABK. Il s'agit d'une part de répondre à un besoin Le travail de cadrage déterminera s'il s'agira d'une exprimé par les populations durant les enquêtes et, stratégie commune à UNI4COOP. d'autre part, d'accompagner les dynamiques Dans le cas d'Eclosio, toutes les actions sont faites organisationnelles au niveau des GIE des femmes, à partir de la langue locale et les bénéficiaires sont les actions de recherche/action dans lesquelles les tous capables de lire et écrire sont en français, en paysans occupent une place centrale ainsi que la arabe ou en langue locale diffusion des résultats de recherche. **Eclosio** 5 Former les dirigeants et élus des organisations Partiellement: partenaires (COORDID, COORDIM et UGPF) dans Les dirigeants et élus connaissent déjà domaines de l'agroécologie domaines de l'agroécologie l'entrepreneuriat. l'entrepreneuriat. Le projet est construit sur la Ce travail vise à doter les dirigeants et élus des vision qu'ils ont de ces thématiques, ils ont capacités leur permettant de comprendre les participé à l'identification du projet. enjeux liés à ces deux thématiques et à pouvoir faire le travail de sensibilisation et surtout de plaidoyer au niveau des décideurs. Partiellement: Appuyer les coopératives du programme à avoir 6 Il est en effet pertinent d'appuyer les coopératives un fonds d'appui à la commercialisation des produits bio y compris les intrants bio; dans le développement de leur offre d'intrants et Le changement de métier pour les coopératives qui de services agricoles en lien avec l'agroécologie; progressivement abandonner ces organisations doivent s'adapter à un marché commercialisation des produits chimiques (Engrais dynamique et développer à cet effet une stratégie marketing. Cependant, le succès commercial et pesticides) pour les produits bio va faire naitre durable et la viabilité économique de ce type de des besoins de financement qui devront être structure peuvent seulement être réalisés en satisfaits au risque de compromettre la viabilité l'absence de distorsion des interventions dans le financière de ces coopératives. L'expérience fonctionnement de leurs affaires. acquise dans le cadre du fonds d'appui aux Nous jugeons trop risqué de confier directement initiatives entrepreneuriales pourra être capitalisée de l'argent à ces organisations et ne préférons pour ce nouveau fonds à mettre en place pas interférer dans leurs transactions, un gage de durabilité et de pérennité. Nous préférons les accompagner par des activités de type analyse et développement de marché de nouveaux produits et services, le développement de leur business model et leur mise en relation avec des institutions de microfinance. 8 Renforcer le fonds d'appui à l'entrepreneuriat des Partiellement: jeunes et des femmes. Nous ne voulons pas entrer en concurrence avec Cette recommandation vise à pouvoir financer des les actions de l'Etat qui propose d'ores et déjà des opportunités de financement pour les femmes et projets d'envergure, notamment dans une optique de valorisation des productions agricoles. Pour les jeunes. Nous, Eclosio, allons plutôt les informer sur les intéresser davantage les jeunes à l'entreprenariat rural et lutter efficacement contre l'émigration opportunités d'affaire agricoles et rurales, les clandestine, des projets, générateurs de plus-values accompagner dans le développement de leur importantes et de transformations significatives business plan et les mettre en relations avec les dans les conditions de vie des bénéficiaires doivent projets entreprenariat jeunes et les institutions être financés financières.

	ULB-C				
9	Engager une étude diagnostique de la question de l'alimentation en eau des parcelles agroforestières, des périmètres maraichers agroécologiques et des exploitations familiales Le problème de l'eau est souligné un peu partout par les bénéficiaires et confirmé par les partenaires. Des réflexions et même des propositions de solution sont actuellement en vue comme la création de bassins de rétention au niveau d'APAF ou de la mise en place de panneaux solaires au niveau des périmètres maraichers appuyés par ABK-S pour lesquels d'ailleurs il y a un financement de l'ADF. Mais, la complexité de la question requiert une étude diagnostique en vue de trouver une solution définitive. Et, dans ce cas précis, la solution doit être plus motivée par sa pertinence à régler le problème que par son coût de réalisation. Appuyer la coopérative d'ABK-S à disposer d'une	Oui. Le diagnostic devrait se réaliser à l'échelle des exploitations familiales, les champs collectifs et aussi et surtout à une échelle plus territoriale, communautaire. Partiellement:			
10	unité de fabrication de bio-répulsifs. La rentabilité de l'agroécologie est un enjeu important dans la promotion de ce genre d'agriculture. Le traitement des attaques par des méthodes bio requiert une disponibilité et la qualité du produit. Transférer cette fonction à la coopérative présente plusieurs avantages : (i) jouer sur les économies d'échelle pour réduire le coût du produit afin qu'il soit accessible au paysan, (ii) assurer la disponibilité du produit et (iii) renforcer la viabilité financière de la coopérative.	Il s'agira d'une façon plus globale de réfléchir à la disponibilité durable d'alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires non bio. Ce qui est différent de produire des bio-répulsifs au sein d'une coopérative préexistante et dont ce n'est peut-être plus ou pas l'objectif. Et si tel était le souhait de la coopérative, une étude de viabilité économique préalable poussée serait à réaliser impérativement.			
	COPDID/CORDIM/UGPF				
11	Faire de la sensibilisation sur le genre et l'environnement à toutes occasions de rencontres entre les techniciens et les populations. (CEP, ateliers de formation, visites d'échanges, réunions, etc). La finalité étant d'induire un changement de comportement des populations par rapport à l'environnement et au genre.	Oui: La sensibilisation sur le genre et l'environnement sont des activités transversales dans le projet et à tous les niveaux. En effet, l'induction de changements de comportements surviendra après plusieurs exemples et répétitions plutôt que d'organiser un gros événement unique sur le genre. Nous promouvons aussi au quotidien donner la place et la parole aux femmes dans les instances de décision, etc			
12	Renforcer la place des jeunes dans le financement de l'entrepreneuriat avec des actions de sensibilisation plus ciblées sur les jeunes. Il s'agit de l'organisation de caravanes de sensibilisation sur la problématique du financement des jeunes, de la sensibilisation au niveau des ASC et autres organisations de jeunes et de l'animation de diners-débats.	Partiellement: Nous ne pensons pas que le financement soit la principale contrainte de l'engagement des jeunes. Cependant, nous devons nous poser les questions de l'intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat et les informer des opportunités d'affaire. L'approche « parcours de l'entrepreneur » prend en compte ces questions dans le programme.			
13	Introduire dans l'appui-conseil des micro- entrepreneurs un volet conseil à l'exploitation	Eclosio compte mettre en œuvre cette recommandation avec ces partenaires, il serait			

	familiale. La recommandation vise à aider les micro- entrepreneurs à mieux utiliser les revenus tirés de leurs activités pour le bien-être de l'ensemble des membres de leur famille.	d'ailleurs intéressant de le faire de concert avec ULB-Coopération et ses partenaires, comme première activité commune significative.		
	APAF/ ABK-S			
	Faire de la sensibilisation sur le genre et l'environnement à toutes occasions de rencontres entre les techniciens et les populations (Suivi des bénéficiaires, ateliers de formation, visites d'échanges, réunions de sensibilisation, etc). La finalité étant d'induire un changement de comportement des populations par rapport à l'environnement et au genre.	Cette activité fait déjà partie intégrante du programme ABK sur financements DGD et hors DGD (via l'ONG britannique Action Aid). En matière d'environnement ABK-S a adopté et adapté l'Outil d'Intégration Environnemental (OIE) mis au point par Louvain Coopération.		
15	Mettre en œuvre une stratégie spécifique de mobilisation des jeunes dans les activités agricoles à travers l'organisation de caravanes de sensibilisation sur les opportunités offertes aux jeunes, l'animation de diners-débats et des sensibilisations dans les ASC des villages ;	Il s'agit déjà d'une action menée par ABK. La difficulté rencontrée par ABK est le déficit en motivation de la part des jeunes à travailler dans les champs. Ceux-ci préfèrent se faire embaucher dans les zones minières ou encore exercer le métier de taxi-moto.		
16	Introduire un volet d'appui à la valorisation économique des parcelles agroforestières en introduisant la polyculture pour APAF (maraichage et grandes cultures, l'arboriculture fruitière, la pharmacopée et l'embouche bovine et ovine).	La réflexion à propos de la mise en valeur des parcelles déjà aménagées en système agroforestier sera poursuivie. Il s'agira aussi d'étendre la réflexion quant à l'accessibilité de ces techniques par des non ayants droits ou encore par des exploitants n'ayant pas accès à de l'eau en suffisance. La réflexion devrait également porter sur la prise en compte du système global d'exploitation familiale et faire le lien avec la recherche de solution pérenne pour l'approvisionnement en eau.		
17	Introduire dans le paquet appui-conseil fourni aux populations un volet conseil familial consistant à aller au-delà de l'exploitation agricole pour investir l'espace familial en intégrant les thématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, du bienêtre de la famille, du genre et de la gestion des conflits familiaux.	ABK-S entend mettre œuvre ce type d'activité.		

F.1.3 SYNTHÈSE DU SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Parmi les recommandations, il y a lieu de distinguer celles qui concernent l'ensemble des parties prenantes et celles qui sont propres aux différents acteurs.

A l'échelle d'UNI4COOP : organiser des ateliers de réflexion l'occasion de la formulation du futur programme autour de thématiques telles que :

- Définition d'un socle commun de l'agroécologie à l'échelle d'UNI4COOP
- Enseignements à tirer des différentes études et recherches-action menées autour de la thématique de l'agroécologie.
- Mécanismes d'inclusion (notamment : non-ayant droit, jeunes, genre, ...).
- Accès aux facteurs de production, intrants, produits phyto, eau, foncier.

- Préreguis nécessaires, dont alphabétisation fonctionnelle.
- Modalités d'essaimage de l'agroécologie
- Choix de thématiques de futures études, recherches, recherches-action.

A l'échelle d'ULB-C et d'Eclosio:

- Aborder l'agroécologie dans une perspective plus large à l'échelle de l'exploitation familiale (pas uniquement d'un champs) et d'un territoire sur base de diagnostic plus poussés qui permettent d'intégrer une dimension multidimensionnelle (inclusion, accès aux facteurs de production, exploitabilité, rentabilité, ...).

Dans le cadre du programme actuel, il appartient aux différents partenaires de voir dans quelle mesure ils souhaitent ou non prendre en compte les lignes d'action proposées pour l'amélioration des différents dispositifs mis en œuvre tels que déterminé dans les analyses des forces et faiblesses des différents modèles d'intervention reprises en annexe de ce document.

F.1.4 Planification indicative de mise en œuvre des recommandations

N°	Activité prévue		2020		2021	
		S1	S2	S3	S4	
1	Préparer l'atelier de réflexion conjointe ULB-C° Eclosio sur la thématique de l'agroécologie (définition, approche des différentes dimensions, caractère inclusif et exclusif, approche plante – champ – territoire)	X				
2	Réaliser l'atelier de réflexion conjointe ULB-C° Eclosio sur la thématique de l'agroécologie (définition, approche des différentes dimensions, caractère inclusif et exclusif, approche plante – champ – territoire)		X			
3	Tester l'outil de la FAO sur quelques-unes des zones d'intervention « Tool for <i>Agroecology</i> Performance Evaluation »	Х	Х			
4	Réaliser des diagnostics agraires dans quelques-unes des zones d'intervention		X	Х		
5	Réaliser des scénarios de viabilité financière des coopératives partenaires d'Eclosio dans un contexte de transition agroécologique			Х	X	

F.2 MODALITÉS D'EXPLOITATION DES LEÇONS APPRISES

F.2.1 VERS HYPOTHÈSES ET THÉORIE DU CHANGEMENT

Les évaluateurs semblent confirmer la validité des deux premières hypothèses :

<u>Hypothèse 1</u>: Lorsque les paysans sont valablement conscientisés aux problématiques environnementales qui impactent directement leurs moyens de subsistances alors ils sont disposés et demandent à adopter des comportements et des techniques qui leur permettrait une meilleure résilience.

⇒ « De la relation entre les actions de sensibilisation et de promotion d'une conscience environnementale et les changements de comportements et de pratiques qui renforcent la

résilience des populations rurales vulnérables. Les multiples actions de recherche/action, de formation, de sensibilisation et de démonstration ont entrainé une prise de conscience environnementale chez les populations et un questionnement de leurs pratiques agricoles qui les amènent progressivement à adopter des pratiques agroécologiques résilientes. »

A la lumière des recommandations du rapport, il serait légitime de se poser aussi la question de savoir si la seule conscientisation est suffisante, s'il n'y a pas aussi lieu de s'assurer que d'autres prérequis ou conditions préalables intrants, eau, ...) soient réunis pour que les paysans adoptent les techniques.

<u>Hypothèse 2 : Lorsque les paysans, sont formés aux nouvelles approches et convaincus de leur efficacité, ils adoptent celles-ci dans la durée, notamment parce que celles-ci dégagent des avantages qu'ils peuvent apprécier.</u>

⇔ « De la relation entre les activités de formation sur les nouvelles approches et leur adoption. Les activités de formation et de démonstration à travers la recherche/action et les visites d'échange ont permis aux paysans de constater par, eux-mêmes, les multiples avantages des pratiques agricoles durables (réduction des dépenses en intrants agricoles, augmentation des revenus agricoles, amélioration de la santé des populations, etc.). Et ces pratiques agridurables et agro-écologiques sont en train d'être appliquées dans les périmètres et les exploitations agricoles des paysans relais, des GIE de femmes et dans les exploitations familiales. »

Pour la 3^{ème} hypothèse :

<u>Hypothèse 3 : </u>Lorsque les OSC sont capables d'offrir durablement, professionnellement un panel de services aux producteurs et micro-entrepreneurs afin que ceux-ci disposent des connaissances et des compétences nécessaires (information, capacité de négociation, formation technique, de gestion, ...), ces derniers valorisent leurs productions et veillent à une répartition équitable des plus-values au sein des ménages et entre acteurs.

⇒ « En ce qui concerne la troisième hypothèse portant sur la répartition équitable des plusvalues au sein du ménage, l'absence d'un conseil familial risque de l'infirmer. »

<u>Commentaires d'UNI4COOP</u>: Les évaluateurs introduisent un nouvel acteur le « conseil familial » et se sont limités à la dernière partie de l'énoncé sur la répartition des bénéfices.

Dès lors nous n'avons pas d'indication sur la 1^{ère} partie de l'énoncé « Lorsque les OSC sont capables d'offrir ... un panel de services aux producteurs et micro-entrepreneurs afin que ceux-ci disposent des connaissances et des compétences nécessaires (...), ces derniers valorisent leurs productions »

F.2.2 VERS STRATÉGIE

Les propositions de questions, à traiter de manière concertée, énoncées au point « prise en compte des recommandations » devraient permettre de définir des stratégies plus inclusives et coconstruites, et ainsi contribuer à un essaimage à plus grande échelle de l'agroécologie.

F.2.3 VERS AMÉLIORATION DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

cf. point E QUALITÉ DU PROCESSUS ET DU RAPPORT D'ÉVALUATION

F.2.4 VERS GESTION DES CONNAISSANCES ET CAPITALISATION

Une présentation des principales recommandations et de la réponse managériale a été réalisée auprès des équipes et partenaires respectifs d'Eclosio et d'ULB-Coopération et mise en discussion.

F.3 MODALITÉS DE DIFFUSION

- Présentation pour approbation du rapport d'évaluation et de la réponse managériale aux instances de chaque ONG et au comité de pilotage d'UNI4COOP.
- Envoi du rapport complet ainsi que la réponse managériale à la DGD dans les 30 jours après l'approbation par les instances. Insertion dans IATI lors du rapportage de la troisième année du programme.
- Publication d'une version à destination du grand public sur les sites internet respectifs.
- Partage du rapport et de la réponse managériale au sein du comité suivi évaluation (COMEV) d'UNI4COOP.

ANNEXE : ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES MODELES D'INTERVENTION

1. FORCES ET FAIBLESSES DU MODÈLE D'ULB-COOPÉRATION

L'analyse des forces et faiblesses porte sur les deux modèles d'agri-durable et d'agro-écologiques développés par APAF et ABK-S en faisant la synthèse des points forts et points faibles en vue de proposer des lignes d'actions d'amélioration desdits modèles. Les résultats de l'analyse tirés des enquêtes auprès des bénéficiaires et des observations des évaluateurs sont résumés dans les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 3: Forces et faiblesses du modèle d'agri-durable d'APAF

<u>Présentation du modèle</u>: Champ équipé d'un puit et clôturé appartenant à un producteur et aménagé par APAF sous forme de parcelle agroforestière avec des arbres fertilitaires, des brisevents, des haies-vives, etc.) — Formations du bénéficiaire sur les techniques de pépinière, de transplantation et d'entretien des arbres — Mise en place d'un CVA pour le suivi des parcelles agroforestières à l'échelle du village.

agrororestieres à l'echene du vinage.					
Force	es		Faiblesses		
	iciaires d'APAF				
o Méliféra, espèce v	égétale adaptée au	0	Absence d'un volet appui à la production		
contexte de déficit h	ydrique constaté dans		dans le dispositif d'accompagnement		
la zone ;			d'APAF ;		
 Fertilisation des sols 	sous l'effet des arbres	0	Problème d'eau qui reste actuellement		
fertilitaires;			sans solution;		
o Sécurisation de l'ex	xploitation contre la	0	Faible accès des femmes au dispositif,		
divagation des anima	ux ;		notamment du fait du critère relatif à la		
 Réduction de la press 	sion sur les ressources		détention d'un champ ;		
forestières ;		0	Absence des jeunes dans les parcelles		
 Possibilité de product 	ion de pâturage ;		agroforestières.		
 Création de sources 	de revenus pour le				
paysan à partir de l	a vente des produits				
forestiers;					
o Maitrise par l'explo	itant des techniques				
d'agroforesterie.					
	Constatations de	es Ev	valuateurs		
o Responsabilisation du	u village dans le choix	0	Faible valorisation des investissements		
des bénéficiaires q	ui a pour effet de		consentis dans la parcelle ;		
contribuer à garantir	la pertinence ;	0	Cherté relative du coût de mise en place		
o Participation en r	nature du paysan à		de la parcelle estimée à 1 000 000 F CFA		
hauteur de 40% à	l'investissement qui		qui limite les possibilités de mise à		
permet de renforcer	l'appropriation et la		l'échelle du modèle ;		
bonne tenue de l'outi	l de production.	0	Faible fonctionnalité des CVA qui		
			compromet le suivi normal des parcelles.		

Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :

- Engager la réflexion sur le problème de l'eau en considérant les deux aspects de la question à savoir l'offre (bassins de rétention d'eau, mini-forages, système de goutte à goutte, etc.) et les besoins (techniques et variétés de semences et d'arbres adaptés au stress hydrique, etc.);
- Intégrer dans le dispositif un volet 'appui à la production' avec un paquet d'appui-conseil complet (formations sur les techniques de production, appui en semences et intrants agricoles) et développer l'élevage tout en exploitant les synergies et complémentarités entre agriculture/élevage;

- Procéder à une restructuration et redynamisation des CVA, en mettant en place un programme de renforcement des capacités des CVA avec plusieurs volets: (i) restructuration des CVA avec un organigramme fonctionnel, (ii) accompagnement des CVA pour l'obtention d'une reconnaissance juridique, (iii) Appui en petit matériel pour le fonctionnement des CVA et (iv) mise en œuvre d'un programme de formation des membres des CVA dans divers domaines (techniques de réunion, sensibilisation-plaidoyer, gestion organisationnelle, etc;
- Installer dans toutes les parcelles agroforestières le pâturage agroforestier rotatif.

Tableau 4: Forces et faiblesses du modèle d'agro-écologique d'ABK-S

<u>Présentation du modèle</u>: Le modèle est composé de deux variantes: un périmètre maraicher d'un hectare, clôturé en grillage avec des poteaux en béton armé, équipé d'un puit hydraulique, de bassins de stockage et d'un magasin de stockage et exploité par un GIE de femmes et une exploitation familiale clôturée en grillage avec des piquets en bois, équipé d'un puit traditionnel amélioré et de bassins de stockage et exploitée par un chef de famille. Le dispositif est couplé à un dispositif d'appui-conseil avec un accompagnement organisationnel des GIE et des formations sur divers aspects (organisationnel et technique). Il y a aussi un volet nutrition qui concerne le couple mère-enfant.

mère-enfant.						
	Forces		Faiblesses			
	Points de vue des Bénéficiaires (h/f)					
0	Maitrise et adoption des techniques et pratiques agro- écologiques ;	0	Problème d'exhaure qui limite l'activité et les			
0	Sécurisation de l'activité agricole contre la divagation des animaux ;		possibilités d'exploitation du potentiel agricole ;			
0	Continuité de l'activité agricole durant toute l'année ;	0	Pénibilité des travaux			
0	Diversification des cultures maraichères ;		d'exhaure et d'arrosage ;			
0	Amélioration de l'alimentation dans les ménages ;					
0	Récupération de terres appauvries avec les exploitations familiales (h) ;					
0	Bonne qualité des produits agricoles issus des périmètres maraichers attestée par les commerçants qui viennent					
	même au niveau des périmètres pour s'approvisionner					
	(f);					
0	Diffusion à l'échelle de la famille et du village des					
	formations reçues par le chef de l'exploitation familiale (h)					
	;					
0	Renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale					
	(exemple: le périmètre exploité par 2 villages					
	Maribougou et Sambadiancounda) ;					
0	Recours à des animateurs endogènes par ABK-S qui fait					
	que le message est bien accueilli par les populations (f).					
	Constatations des Evaluateurs					
0	Impact social découlant de la forte mobilisation sociale	0	Analphabétisme des			
	dans le périmètre (plus de 75 femmes avec leur famille) et		membres des GIE qui limite			
	dans l'exploitation familiale (plus de 30 personnes		le développement et la			
	s'activant dans l'Exploitation Familiale);		dynamique organisationnell			
0	Utilisation d'outils (cahier de production) pour évaluer les		e des GIE ;			
	productions réalisées.	0	Faible présence des jeunes			
			dans les activités agricoles ;			
		0	Des retards notés dans la			
			bonne tenue des cahiers de			
			suivi des productions.			

Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :

- Régler le problème de l'eau: Engager une étude diagnostique de la question de l'alimentation en eau des périmètres maraichers agroécologiques et des Exploitations familiales et proposer une solution durable à ce problème d'eau commun à tous les périmètres maraichers agroforestiers et aux exploitations familiales;
- Développer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour accompagner et renforcer la dynamique organisationnelle;
- Renforcer la dynamique et le développement organisationnels en multipliant les formations et surtout mettre l'accent sur le suivi de l'application des résultats de ces formations;
- Renforcer les initiatives à la base de mise en place de caisses en développant les AVEC ;
- Introduire systématiquement l'élevage au niveau des GIE et des exploitations familiales et exploiter toutes les synergies possibles entre agriculture/élevage;
- Développer l'arboriculture fruitière dans les périmètres en vue surtout de renforcer la durabilité des réalisations.

(h): points de vue exprimés par les hommes

(f) points de vue exprimés par les femmes

2. FORCES ET FAIBLESSES DU MODÈLE D'ECLOSIO

L'analyse des forces et faiblesses sur le dispositif d'appui à la transition agro-écologique et le dispositif de soutien aux initiatives entrepreneuriales développés par Eclosio et ses partenaires en faisant la synthèse des points forts et points faibles en vue de proposer des lignes d'actions d'amélioration desdits modèles. Les résultats de l'analyse tirés des enquêtes auprès des bénéficiaires et des observations des évaluateurs sont résumés dans les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 5 : Forces et faiblesses du dispositif d'appui à la transition agro-écologique d'Eclosio

<u>Description du dispositif d'appui à la transition agro-écologique</u>: Le dispositif est composé de mécanismes et d'organes chargés de la coordination, de l'animation et du suivi du dispositif et le tout est centré sur le paysan. Les mécanismes du dispositif sont le CEP composé du binôme paysans relais — Technicien agro-écologique et de la plateforme des innovations agro-écologiques regroupant tous les acteurs locaux. Les organes du dispositif sont l'équipe technique d'Eclosio au niveau national et au niveau local, il y a le comité de pilotage, le comité technique locale et l'instance de réunion technique.

	Points forts	Points faibles	
0	Points de vue des Bénéficiaires		

- Visites fréquentes du technicien agroécologique au niveau des CEP;
- Bon climat de travail entre le technicien en agroécologie et les membres des CEP (travail du technicien bien apprécié);
- Expérimentations basées sur les expressions de besoins faites par les paysans;
- Tenue régulière des réunions au niveau des CEP;
- Maitrise des techniques agricoles par les paysans relais;
- Diffusons des connaissances et techniques aux autres membres des groupements de femmes qui peuvent toucher jusqu'à 150 personnes;
- Engouement des populations par rapport au travail des CEP;
- Adhésion volontaire des membres du CEP qui explique le dynamisme de ces organes malgré l'absence de moyens de fonctionnement et de motivation.

- Surcharge de travail dans le maraichage bio qui n'est pas compensé par une valorisation de la production;
- Apparition d'attaques sur les cultures bio sans possibilité de solutions bio.

Constatations des évaluateurs

- Bonne adoption des techniques durables par les paysans qui viennent eux-mêmes apprendre au niveau du CEP;
- Expérimentations basées sur les matériaux et ressources locales (coque d'arachide, paille de mil, herbes stockées dans les bassins pour produire du compost, etc.);
- Expérimentations dans les CEP en cours pour trouver des solutions bio au contrôle des pestes;
- Utilisation d'outils de reporting pour les réunions et l'évaluation des résultats des CEP.
- Absence d'appui en semences et en intrants qui peut affecter négativement le fonctionnement normal du CEP;
- Non prise en compte dans les activités de recherche/action les paramètres de rentabilité économique et financière des technologies et pratiques agroécologique alors que de tels paramètres sont décisifs dans l'adoption et la durabilité de ces technologies et pratiques;
- Faible implication de l'agent de l'ANCAR pour des raisons administratives.

Points de vue des Bénéficiaires

- Visites fréquentes du technicien agroécologique au niveau des CEP;
- Bon climat de travail entre le technicien et les membres des CEP (travail du technicien bien apprécié);
- Adhésion volontaire des membres du CEP qui explique le dynamisme de ces organes.
- Surcharge de travail dans le maraichage bio qui n'est pas compensé par la valorisation de la production;
- Apparition d'attaques sur les cultures bio sans possibilité de solutions bio;
- Désengagement de certains membres volontaires ;
- Déficit de formation des élus de la coopérative dans les thématiques de l'agroécologie pour les besoins de leur travail de plaidoyer et de représentation.

COORDIN

Constatations des évaluateurs

- Expérimentations basées sur les matériaux et ressources locales (coque d'arachide, paille de mil, du fumier);
- Utilisation d'outils de reporting pour les réunions et l'évaluation des résultats des CEP:
- Utilisation des NTIC pour tenir informés les membres de la plateforme des innovations agrocécologiques de l'évolution des expérimentations en cours dans les CEP.
- Faible implication des agents techniques externes dans le suivi des recommandations issues des réunions de la PIA;
- Non capitalisation des expériences et des informations détenues par les techniciens et ONG participant aux réunions de la PIA.

Points de vue des Bénéficiaires

- Réduction des dépenses en intrants ;
- Bénéfices sur la santé des populations ;
- Bonne qualité des produits bio issus de la production.
- Désistements de membres des CEP liés au temps que requiert la recherche et l'absence de motivation;
- Etroitesse des espaces d'expérimentations qui ne permettent pas de rendre visibles et attractives les expérimentations.

Constatations des évaluateurs

- Expérimentations basées sur les matériaux et ressources locales (coque d'arachide, paille de mil, du fumier);
- Existence d'un CEP composée uniquement de jeunes.
- Faible représentation des femmes dans les CEP liée à la lourdeur du travail du sol.

Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :

UGPF

- ⇒ Organiser des sessions de renforcement de capacités des élus des organisations partenaires dans le domaine de l'entrepreneuriat pour leur permettre de jouer pleinement leur mission de sensibilisation, de représentation et de plaidoyer;
- ⇒ Développer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour accompagner la dynamique organisationnelle et les opérations de recherche/action dans les CEP et faciliter la diffusion des résultats;
- ⇒ Prévoir un appui aux CEP en clôture, semences et intrants pour : (i) sécuriser les opérations d'expérimentations qui s'y déroulent et (ii) rendre autonome le CEP vis-à-vis des paysans relais ;
- ⇒ Renforcer le volet Recherche/Action en identifiant des thématiques d'intérêt local (exemple : l'arboriculture dans la zone de Mont Rolland) et en aménageant de grands sites communautaires sécurisés (2 à 3 ha) avec des protocoles d'expérimentations bien élaborés, validés et rigoureusement suivis. Dans cette perspective, les autorités locales doivent être impliquées, surtout pour ce qui concerne la mise à disposition de terres à vocation de recherche.

18

Tableau 6: Forces et faiblesses du dispositif de soutien aux initiatives entrepreneuriales d'Eclosio

<u>Description de soutien aux initiatives entrepreneuriales</u>: Le dispositif est destiné aux jeunes et femmes porteurs de projets bancables. Il est composé de deux mécanismes de financement : le fonds d'appui géré par Eclosio et les institutions de microfinance des coopératives de COORDID et COORDIM appelés COOPEC. Pour l'instruction des dossiers de demande de financement, il est créé au niveau local un comité de sélectif qui comprend tous les acteurs locaux intéressés par cette problématique de financement des microentreprises rurales. Le dispositif est coordonné par l'organisation partenaire à travers son conseiller en microentreprise.

	Points forts Points faibles							
	Points de vue de	es Bénéficiaires						
	 Visites d'échanges des micro- entrepreneurs sur la gestion financière et sur l'arboriculture à Diouloulou et Chérif Lô; Descentes fréquentes du conseiller en microentreprise sur le terrain pour suivre les micro-entrepreneurs; Implication des agents techniques dans le choix des dossiers pour financement. 	Faible implication de l'agent de l'ANCAR pour des raisons administratives.						
Ω	Constatations d	les évaluateurs						
COORDID	 Expérience de la coopérative en matière d'appui à l'entrepreneuriat; Optimisation du financement par la mise en relation des micro entrepreneurs avec les institutions de microfinance; Sécurisation de l'investissement avec l'appui à la formalisation des microentreprises financées et le suivi rapproché de l'activité. 	 Durée relativement longue du cycle de financement des microentreprises (1 ans en moyenne); Absence d'études préalables pour le choix et le calibrage des investissements (puit mal dimensionné, robinet d'eau installé avec un faible débit, etc.); Absence d'accompagnement du micro-entrepreneur dans l'utilisation de son revenu au niveau du ménage. 						
	Points de vue des Bénéficiaires							
COORDIM	 Implication des techniciens et ONG au niveau local dans le comité de sélection; Démarche d'accompagnement de l'activité financée et du promoteur qui s'inscrit dans la durée et qui cherche l'appropriation de l'activité par le promoteur; Approche participative dans le choix des activités financées; Adoption du modèle par des populations (exemple: l'aviculture au niveau du village de Wassadou avec 2 cas constatés); Utilisation des produits de l'aviculture (1000 F CFA le sac de fientes de volaille). 	 Retard noté dans la mise à disposition des fonds par ECLOSIO; Non implication des bénéficiaires dans les opérations d'achat des équipements; Ruptures dans le renouvellement des intrants (poussins) Déficit de formation des élus de la coopérative dans les thématiques de l'entrepreneuriat pour les besoins de leur travail de plaidoyer et de représentation. 						
	Constatations of	ies evaluateurs						

- Utilisation d'outils d'identification du porteur et de son idée de projet, d'outils d'analyse de l'activité et d'outil de suivi de la microentreprise;
- Développement de l'esprit d'entreprendre chez les bénéficiaires qui ont acquis le réflexe d'épargne et la nécessité de réinvestir une partie du bénéfice :
- Une assez bonne rentabilité de l'activité avicole (45 000 F CFA de bénéfice sur un investissement initial de 122 000 F CFA pour uniquement une seule rotation d'une durée de 2 mois).
- Durée relativement longue du cycle de financement des microentreprises (1 ans en moyenne); jusqu'ici seules 5 microentreprises sont installées;
- Modicité du fonds d'appui (7 millions de F CFA) combinée au mode de financement qui ne permet pas une bonne rotation du fonds; ceci ne favorise pas le financement de microentreprises à fort impact économique et social susceptible d'attirer davantage de jeunes;
- Absence d'études préalables pour le choix et le calibrage des investissements (motopompe non adaptée à la pente de l'exploitation, modèles de poulaillers qui ne résistent pas aux intempéries, etc.);
- Absence d'accompagnement du microentrepreneur dans l'utilisation de son revenu au niveau du ménage.

Points de vue des Bénéficiaires

- Formation en gestion comptable et financière des microentrepreneurs à Diouloulou;
- Valorisation des sous-produits de l'aviculture (litière et digestions) vendue à 1000 F CFA /le sac de 50 kilos.
- Nombre limité de microentreprises financées (7 microentreprises au total);
- Inefficacité des nombreuses formations reçues dont l'impact n'est pas tellement ressenti dans le fonctionnement des microentreprises;
- Fort taux d'analphabétisme des femmes ;
- Des problèmes de commercialisation de la production;
- Format de porcherie présentant quelques défauts signalés par les bénéficiaires (protection de l'intérieur de la porcherie pas à 100%);
- Irrégularité dans le suivi vétérinaire des animaux;
- Non implication de l'agent d'élevage dans le MDD.

Constatations des évaluateurs

무

- Contribution de la municipalité à hauteur de 5 millions de F CFA au financement de l'entrepreneuriat;
- Forte rentabilité de l'activité d'élevage de porcherie (un porc peut mettre bas jusqu'à 12 petits et la paire de porcs est vendue à 50 000 F CFA et le kilo de viande de porcs se vend à 1 500 F CFA.
- Durée relativement longue du cycle de financement des microentreprises (1 ans en moyenne) qui a un impact négatif sur la clientèle de départ;
- La non communication du montant du financement au microentrepreneur avant le déblocage des fonds;
 Absence d'accompagnement du micro-entrepreneur dans l'utilisation de son revenu au niveau du ménage.

Lignes d'actions pour l'amélioration du dispositif :

- ⇒ Initier des actions de sensibilisations plus ciblées sur la frange jeunes et sur les opportunités économiques locales par l'organisation de caravanes de sensibilisation sur le financement des jeunes, la sensibilisation au niveau des ASC et autres organisations de jeunes et l'animation de diners-débats ;
- ⇒ Renforcer le fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes afin de lui permettre de financer des projets d'envergure dans le domaine de la transformation des produits agricoles, générateurs de plus-values importantes et de transformations structurelles significatives dans les conditions de vie des bénéficiaires et pouvant servir de modèles attractifs pour les jeunes réticents à l'entrepreneuriat agricole et rural;
- ⇒ Organiser des sessions de renforcement de capacités des élus des organisations partenaires dans le domaine de l'entrepreneuriat pour leur permettre de jouer pleinement leur mission de sensibilisation, de représentation et de plaidoyer;
- ⇒ Multiplier les réunions des comités locaux de sélection des microentreprises et ne pas lier ces réunions de sélection à un nombre minimal de dossiers ficelés; ceci dans le but d'accélérer le financement des microentreprises;
- ⇒ Introduire dans le paquet d'appui-conseils aux microentrepreneurs, un volet conseil familial visant à aider ces derniers à mieux utiliser les revenus de leurs activités pour le bien-être de l'ensemble des membres de leur famille. Ce genre de conseil permet aussi, d'une part de prévenir les conflits familiaux qui peuvent être préjudiciables à la microentreprise et, d'autre part, de renforcer la dimension genre ;
- ⇒ Rendre obligatoires les études techniques préalables permettant de mieux calibrer les travaux, les infrastructures et les équipements des microentreprises financées ;
- ⇒ Développer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour accompagner la dynamique organisationnelle et managériale à imprimer aux microentreprises ;
- ⇒ Impliquer le bénéficiaire dans le choix et l'acquisition des équipements de sa microentreprise ;
- ⇒ Procéder systématiquement à la réception de tous travaux financés par le fonds d'appui par l'établissement d'un PV de réception cosigné par le prestataire, le conseiller en microentreprise et par un représentant d'Eclosio;
- ⇒ Introduire une certaine flexibilité dans la mise à disposition des financements du fonds d'appui en les détachant des prévisions budgétaires trimestrielles auxquelles les organisations partenaires sont astreintes.